

Communiqué de la Campagne de Requisition, d'Entraide et d'Autogestion du 2 Février 2015

APPEL A LA SOLIDARITE ANTI REPRESSIVE

A Toulouse, depuis près de 4 ans, nous, membres de la **CREA** réquisitionnons des bâtiments vides privés et public pour nous loger, nous organiser, vivre selon nos propres besoins et avec nos propres moyens. Nous refusons de voir une ville se transformer selon les désirs des riches et d'y voir les intérêts financiers y mener la guerre aux pauvres.

Depuis presque 4 ans, nous nous opposons aux logiques spéculatives de la misère organisée par les gouvernements successifs et le capitalisme pour vivre dans la dignité ; et c'est sans surprise que nous subissons une répression qui ne fait que s'accroître d'années en années. Nous savons, comme vous, que cette répression ne s'arrêtera pas, car nos luttes menacent leurs intérêts et leurs privilèges. A nos exigences de justice sociale et de dignité, ils répondent par la violence qu'ils justifient à grands coups de discours politiques et de justice bourgeoise.

La soixantaine d'expulsions de bâtiments, les arrestations, les harcèlements, les contrôles d'identités, les GAV, les OQTF, la prison, le CRA, les tribunaux, les amendes, les coups de pression et les coups tout court... protègent leur monde et ne sont en même temps qu'un appel à notre détermination !

En **Août 2012**, la police sous gouverne socialiste, expulsait le premier Centre Social Autogéré ouvert un an auparavant en remettant à la rue près de 40 personnes dont 13 enfants et en y laissant un bâtiment vide et muré. 6H du matin, quartier bouclé, flics, coups, destruction de l'intérieur du bâtiment, coups de tasers au visage. Trois arrestations, un procès pour l'un des trois arrêtés pour violence sur agent **mardi 17 Février à 14H** au TGI de TOULOUSE.

En **Juin 2013**, la police arrêta, frappait et traînait un de nos camarades en plein quartier populaire d'Arnaud Bernard. Poignet brisé, tête et corps tuméfiés, tympan percé, menacé et insulté, il sera abandonné à l'hôpital au petit matin. La médecine légale, celle de l'Etat, a dû remplir trois pages pour décrire toutes ces blessures. Sans surprise et dans le droit fil du travail de l'Etat, suite à une plainte posée contre la police le procureur a classé son dossier sans suite. Mais c'est lui qui se retrouve en **procès vendredi 6 Février à 8h30**, la police ayant porté plainte contre lui pour se protéger et se justifier des violences qu'il a subit. Utilisons ce procès pour nous rencontrer, nous organiser, nous unir face au système du fric et des dominations.

En **Avril 2014**, suite à l'expulsion du Centre Social Autogéré de l'ancien consulat du Maroc, les habitants d'une maison occupée à Louis Plana subissaient en toute impunité les forces répressives et combinées des propriétaires, de la police et de la BAC. S'enchaîneront expulsions, coups, pressions et arrestations de plusieurs de nos soutiens en une après-midi. Un de nos camarades a reçu durant cette opération policière un coup de flash-ball au visage qui lui a éclaté la pommette et il en gardera des séquelles à vie (il n'a d'ailleurs aucune nouvelle de son dépôt de plainte). Quatre personnes étaient ensuite arrêtées et nous étions tout de suite nombreux à réagir sur place devant la maison, puis tout au long de la garde à vue des arrêtés. Ailleurs dans toute la France un mouvement de solidarité se faisait entendre. Suite à ces arrestations, un de nos soutiens passe en **procès le mercredi 29 Avril à 14h** au TGI de Toulouse.

En **novembre 2014**, suite à l'expulsion illégale d'une maison ouverte pour y loger une dizaine de personnes, la police enfonce la porte et procède à arrestation de neuf personnes. Sept des neufs arrêtés.es sont aujourd'hui poursuivi.es en justice pour dégradation et refus de signalétique le **jeudi 19 Février à 14H** au TGI de Toulouse. Dans sa mascarade de justice, l'Etat n'hésite pas à poursuivre nos camarades pour dégradation alors que la seule dégradation constatée est la porte enfoncée par la police !

La répression continue son travail de longue haleine. Il nous faut donc continuer et accroître sans arrêt cette solidarité partout où cela nous semble nécessaire. Nous appelons à venir nous rencontrer, s'organiser à nos côtés, nourrir et intensifier la lutte ici, partout et maintenant. Dans cette logique, le vendredi 6 Février, le 17, le 19 février puis le 29 Avril c'est en solidarité avec nos camarades qu'il faudra être présents !

- Rassemblement le **vendredi 6 février à 8h30** devant le TGI de Toulouse
- Rassemblement le **mardi 17 Février à 14H** devant le TGI de Toulouse
- Rassemblement le **jeudi 19 Février à 14h** devant le TGI de Toulouse
- Rassemblement le **mercredi 29 avril à 14h** devant le TGI de Toulouse

Construisons la justice sociale car nous ne croyons que dans la force collective et l'auto organisation.

Unir les révoltes vers la révolution
Faire de la solidarité une arme

Tout pour tout.es
Pouvoir au peuple